

Vivre ensemble

le mag'

(EDITO)

par David BELY, Maire



La transition énergétique est nécessaire. Elle est l'affaire de tous.

La commune s'est engagée résolument dans cette démarche en prévoyant de chauffer les plus grandes salles des projets en cours par aérothermie et en installant des panneaux photovoltaïques sur le toit de la future mairie pour de l'autoconsommation.

Elle s'inscrit aussi avec détermination dans la démarche des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) avec ses partenaires naturels que sont l'Agglomération et l'État.

Il s'agit de déterminer des zones géographiques propices à l'implantation des énergies renouvelables, pour lesquelles il y a un potentiel de production. Une fois définies, l'État s'engage à réduire les temps d'études des projets de production de ces énergies pour accélérer la mise en service d'unités de production à condition que toutes les autres obligations environnementales soient respectées.

Le dossier du mois vous en dit plus sur cet enjeu majeur pour permettre à nos territoires d'atteindre l'indépendance énergétique en 2050 comme inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de La Roche Agglomération.

Particuliers, professionnels, collectivités, ensemble relevons le défi !!

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 MARS 2024

Budget Commune / Débat d'Orientations Budgétaires 2024

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2024. Pour en savoir plus sur ce DOB <https://www.laferriere-vendee.fr/budget-communal-2024/>

Adoption du Compte Financier Unique du Budget Principal et des budgets annexes

Le Conseil Municipal après délibéré, hors la présence du Maire, à l'unanimité, prend acte de la présentation faite des CFU, arrête les résultats définitifs et approuve le CFU 2023 du budget primitif 2024 et des budgets annexes.

Motion contre la fermeture d'une classe à l'école maternelle Anita Conti

Le Conseil Municipal après délibéré, à l'unanimité, approuve la motion contre la fermeture d'une 4ème classe et autorise M. le Maire à signer tous documents et effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier.

La Roche sur Yon Agglomération / Demande de Fonds de Concours pour la Mairie - Avenant n°2

Le Conseil Municipal après délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter la Roche Agglomération pour l'attribution puis le versement d'un fonds de concours d'investissement pour la Mairie, approuve le plan de financement de l'opération et autorise M. le Maire à signer tout document relatif à cette demande.

L'intégralité de la liste des délibérations du Conseil Municipal est disponible sur www.laferriere-vendee.fr et à l'accueil de la Mairie.

AVRIL
2024
LA FERRIÈRE

DATE À RETENIR

LUNDI 08
AVRIL

CONSEIL MUNICIPAL
Renseignements
page 3

SOMMAIRE

EN IMAGES

Open Régional Palet Féminin

Opération "Je passe, je ramasse"

Journée Nationale de l'Audition

Recontre d'une actrice - Printemps du Cinéma Allemand

ACTU

Forum seniors "Bien vieillir à domicile"

Élections Européennes en France

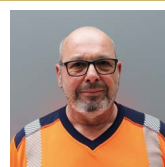
DOSSIER

Les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables !

ASSOCIATIONS

PRATIQUE

Bienvenue à



Didier TURNANT
Agent du service voirie
Arrivé le 1er avril 2024



Le retour en images

▼ Samedi 2 mars

Open Régional Palet Féminin

La seconde édition a connu une grande réussite, avec un total de 149 joueuses inscrites, contre 144 l'année précédente. 80 plaques de plomb sur moquette ont été installées au complexe sportif pour l'occasion. Des joueuses venues de toute la région, ainsi que de la Vienne, ont pris part à cet événement. Fabienne Phelippeau a remporté à nouveau la compétition, conservant ainsi son titre de meilleure senior. Cet Open Régional Féminin a également joué un rôle important dans la promotion du palet auprès des femmes.



▼ Samedi 9 mars

Opération "Je passe, je ramasse"

La première action de l'année, organisée par le Conseil Municipal des Enfants et des bénévoles marcheurs, a rencontré un réel succès ! Un grand merci aux 16 enfants, dont 9 élus du CME et aux 22 adultes (élus, parents, bénévoles) qui ont répondu présents lors de cette matinée de mobilisation. Sur les 5 circuits, 194 kg de déchets ont été collectés en 2 heures, établissant ainsi un triste record, comparé aux 65 kg ramassés en 2023.



▼ Jeudi 14 mars

Journée Nationale de l'Audition

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Ferrière s'est associé à l'opticienne Op'tites Binocles et à Audioproxi pour organiser cette opération. Une belle manière de sensibiliser la communauté à l'importance de la santé auditive. Cette journée a permis à une dizaine d'inscrits de bénéficier d'un dépistage auditif gratuit.

Le CCAS s'engage à réitérer l'opération chaque année.



▼ Samedi 23 mars

Rencontre d'une actrice - Printemps du Cinéma Allemand

M. le Maire et le Conseil Municipal, en présence des membres de l'AFLECH et du Cinéma le Roc, ont accueilli l'actrice principale du film "Le mur qui nous sépare", Lea Freund. Cet événement a été marqué par des échanges riches, un verre de l'amitié et la projection du film, en soirée, au cinéma.



L'actualité

FORUM SENIORS "BIEN VIEILLIR A DOMICILE"

Judi 16 mai de 10h à 17h, inscrivez-vous pour y participer !

Au programme :

- Conférence "Vieillir : une chance ?" présentée par Isabelle Donnio, psychologue, consultante
- Temps d'information : s'informer sur les aides, mon logement demain ?, tutelle, curatelle, habilitation familiale, procuration, comment protéger son proche ?
- Animations : ma santé en jeux animés par Vincent Bian Rosa - FSCF, activité physique adaptée Siel bleu, séniors à vélo animé par le service mobilité durable

Forum co-organisé par le Département de la Vendée et le CIAS de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Transport aller/retour pris en charge par le CCAS.

Inscription **avant le 30 avril**, directement en Mairie ou par téléphone au 02.51.40.61.69



ÉLECTIONS EUROPÉENNES EN FRANCE

Les élections auront lieu le **9 juin 2024**. Tout citoyen âgé d'**au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales de sa commune** peut voter.

Avant votre inscription, veuillez vérifier votre situation électorale sur www.service-public.fr, afin d'éviter les doubles inscriptions.

Inscription sur les listes électorales **jusqu'au 1er mai** sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> et **en Mairie jusqu'au 3 mai**. Chaque jeune est automatiquement inscrit dès son recensement à l'âge de 16 ans.

Lors du précédent scrutin, certaines cartes n'ont pas été récupérées dans les bureaux de votes. Si vous n'avez pas votre carte d'électeur, signalez-le par mail à etat-civil@laferriere-vendee.fr.

La parole aux élus

Vivre Ensemble La Ferrière

La loi oblige l'équilibre des budgets de Fonctionnement et d'Investissement.

Les dépenses de fonctionnement (eau, électricité, carburant, gaz, subventions, rémunération des agents...) sont couvertes en majeure partie par la participation des usagers, les dotations de l'Etat et les impôts locaux.

Comme dans les foyers, nos charges explosent indépendamment de la

volonté des élus, l'unique levier pour optimiser les recettes reste la taxe foncière.

Les investissements (chantiers en cours, vidéoprotection...) se financent par l'emprunt, l'autofinancement, la récupération de la TVA, ...**mais en aucun cas par les impôts.**

L'avis des experts est sans équivoque, pendant des années La Ferrière a pu ne pas augmenter ses

impôts. Le contexte ne le permet plus pour maintenir la même offre de services et soutenir nos associations.

Il faut tenir compte des besoins, les nier est irresponsable.

D'ici le vote du budget, nous allons étudier toutes les pistes d'économie pour limiter la hausse des impôts et proposer le report de travaux d'investissement tel que l'anneau du bourg. **La Majorité.**

Avec Vous La Ferrière De demain

La fiscalité n'est pas le seul levier Le débat d'orientations budgétaires en conseil municipal du 18 mars a présenté une situation critique avec des dépenses de fonctionnement qui augmentent plus vite que les recettes. 3 scénarios ont été présentés par la municipalité qui a déjà annoncé que le levier fiscal sera actionné à minima de 6%, ceci

en plus de l'évolution mécanique de 3,9% due à l'inflation. Pour rappel, l'augmentation de 7% votée en 2023 était déjà conséquente (nous avons voté "contre"), elle s'est ajoutée à l'évolution mécanique de 7,1% soit une hausse de 14% de taxe foncière. Malgré cela, la majorité continue de voter des charges supplémentaires : maintien de l'effectif RH malgré le

transfert des 57 agents de l'EHPAD à l'agglomération, recrutement CDD 6 mois service technique, mise en place de la vidéoprotection (80k€ HT). Ces choix votés fin 2023, sans nos voix, accentuent encore le déséquilibre alors que la fragilité des finances de la commune était déjà connue, malgré des dotations de l'Etat favorables. **L'opposition.**

PROCHAINE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 08
AVRIL

MAISON DE L'ENFANCE

LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES !

Pour faire face aux enjeux environnementaux tels que la crise énergétique ou le dérèglement climatique, La Roche-sur-Yon Agglomération s'engage dans une politique ambitieuse. Son objectif est notamment de porter la part des énergies renouvelables du territoire à 28% en 2030 et 100% en 2050.

Afin d'accélérer le déploiement de ces énergies, la loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) du 10 mars 2023 remet les communes au cœur du dispositif. Elle permet à celles-ci, après concertation avec les habitants, de définir des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables. Une phase de concertation aura donc lieu à La Ferrière du lundi 15 avril au vendredi 3 mai 2024.

LES ZAE nR C'EST QUOI ?

Les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables représentent des zones géographiques délimitées après concertation locale, au sein desquelles l'État s'engage à examiner toute demande dans un délai plus court. Cependant, cela ne garantit pas qu'un projet dans une de ces zones obtiendra automatiquement un avis favorable.

Ces zones peuvent concerner toute énergie renouvelable : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc...

Les ZAE nR contribueront, à compter du 31 décembre 2027, à atteindre les objectifs prévus par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.



LES OBJECTIFS

- Neutralité carbone d'ici 2050
- Réduction de la consommation d'énergie (chaleur, électricité)
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Les ZAE nR sont essentielles par leur contribution à la transition énergétique du territoire, la lutte contre le changement climatique ainsi qu'à la solidarité entre les territoires.

FOCUS SUR LES 4 CATÉGORIES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Il existe deux types de solarisation :

- La solarisation des toitures (photovoltaïque sur bâtiments). À partir du 1er janvier 2025, quasi toutes les nouvelles constructions et rénovations lourdes de bâtiments non résidentiels de plus de 500m² vont être concernées par des obligations de solarisation.
- La solarisation des zones artificialisées et polluées (parkings, friches). Depuis le 1er juillet 2023, tout nouveau parking de plus de 1500m² est concerné par l'obligation de solarisation.

CHALEUR RENOUVELABLE

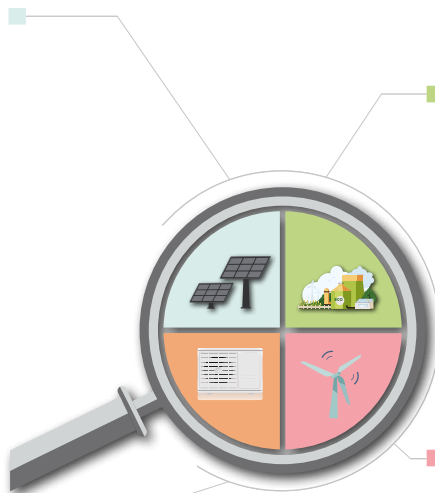
Cette énergie regroupe plusieurs types de productions : le solaire thermique, le bois énergie, l'aérothermie/pompe à chaleur, la géothermie,...

MÉTHANISATION

L'objectif majeur pour le climat, mais aussi pour l'indépendance énergétique de la France, est de réduire les consommations et substituer le gaz naturel (d'origine fossile et importé) par du gaz renouvelable et local.

ÉOLIEN

L'énergie éolienne est une énergie locale et bas-carbone qui permet de répondre aux besoins immédiats en électricité pour se substituer aux énergies fossile, nucléaire et concourir ainsi à l'indépendance énergétique de notre pays.





QUEL LIEN AVEC LE Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ?

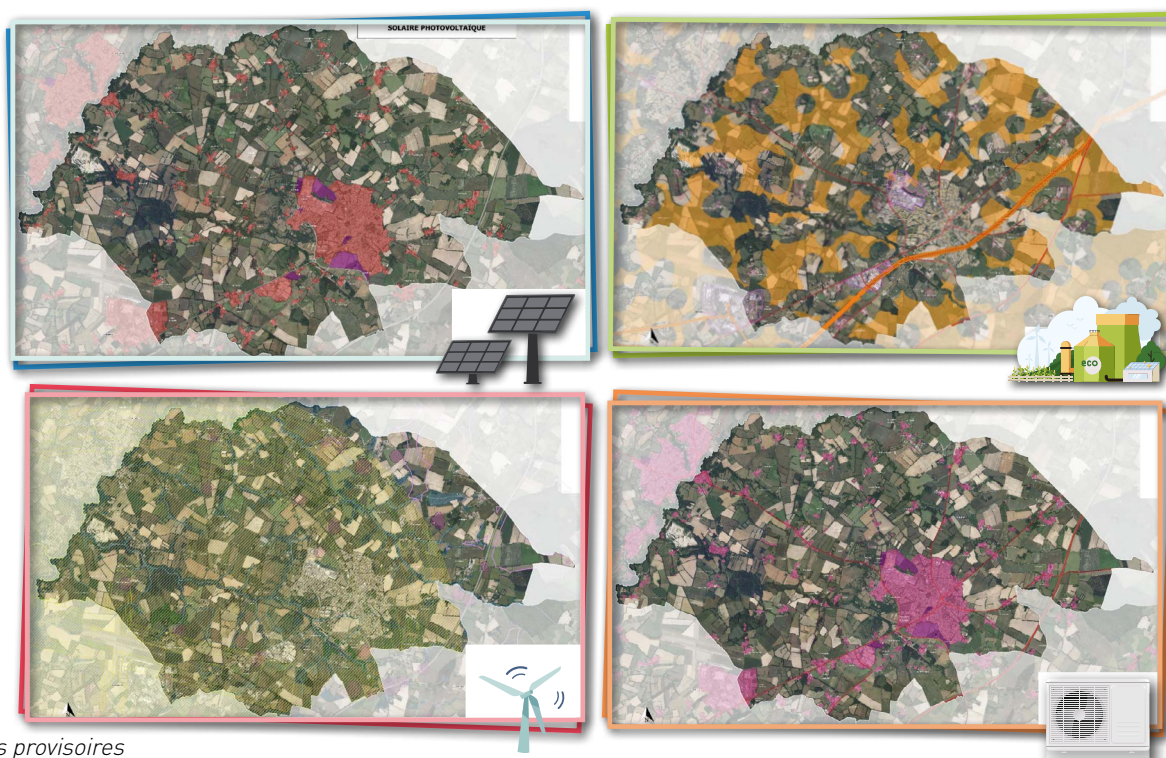
Ce plan est un outil de planification de la politique énergétique et climatique de l'Agglomération. Dans le PCAET, la production d'EnR sur le territoire a un lien avec le niveau de sa consommation d'énergie dans les années à venir : moins la consommation d'énergie du territoire baisse et plus il faut augmenter la production d'EnR, pour atteindre les objectifs.

LES ÉTAPES D'IDENTIFICATION DES ZAEnR

1. Identification des ZAEnR

Du 1er juillet au 31 décembre 2023, des zones ont été identifiées indiquant les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables.

Les cartes définitives reprenant les 4 catégories d'Énergies Renouvelables seront mises à disposition en Mairie et sur le site internet www.laferriere-vendee.fr pour la phase de concertation.



Cartes provisoires

2. Phase de concertation

Par délibération n°24-029, le Conseil Municipal du 18 mars 2024 a fixé la période et les modalités de concertation avec la population. Cette phase de concertation va se dérouler **du 15 avril au 3 mai 2024**.

L'OBJECTIF

Formuler vos **observations** et votre **avis** sur les sites propices à l'accueil de production d'énergies renouvelables

CONTACT

- Mail urba@laferriere-vendee.fr
- Registre de concertation en Mairie
- Registre sur www.laferriere-vendee.fr

3. Résultats

Lors du Conseil Municipal du 1er juillet 2024, les résultats de la concertation seront évoqués puis une validation des cartes sera effectuée auprès de La Roche-sur-Yon Agglomération.



Un projet en dehors des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables pourra être réalisé, cependant l'examen de la demande ne sera pas accéléré.

La vie des associations

Culture - Loisirs

AMICALE LAÏQUE

Vous avez été nombreux à assister à nos représentations en mars dernier et nous vous en remercions.

Vous recherchez une salle pour vos événements familiaux ou pour tout autre événement, n'hésitez pas à aller sur notre site internet www.alferriere.fr dans l'onglet "louer la salle". Vous y trouverez les informations sur les tarifs et les disponibilités de la salle. Possibilité de réserver en ligne.

Dates à retenir

1. Spectacle d'impro avec la Confrérie, au Foyer Laïque

Date : Vendredi 12 avril 20h

Tarifs : Entrée au profit du Téléthon 10€ la place adulte

5€ la place enfant (moins de 12ans)

Réservations vivement conseillées 06.69.53.75.78



2. Représentation de deux chorales, au Foyer Laïque

Date : Vendredi 19 avril à 20h30

Entrée au profit de l'association APRI (Association pour la Promotion Rurale Internationale)

3. Vente de gâteaux de la Biscuiterie St-Michel

Catalogue et bon de commande sur simple demande au 06.31.94.91.65

Commande à passer au plus tard le samedi 13 avril.

Passé ce délai, aucune commande ne sera prise en compte. Distribution de vos commandes au Foyer Laïque le vendredi 17 mai après-midi.

LES ESPADRILLES

L'association Les Espadrilles compte sur vous pour **participer à l'organisation des 20 ans du Festival Pay ta Tong**.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues de 15 ans à 99 ans pour 1h ou pour tout le festival, pour le montage, accueillir les compagnies, faire des crêpes, servir à boire, faire un peu de bricolage...

Une **réunion bénévole se déroulera le 11 avril à 20h - salle 4** (derrière l'ancienne Mairie), on vous présentera la programmation et on prendra vos disponibilités. Merci à vous.

CLUB AMITIÉ FERRIEROISE - SPORTS ET LOISIRS

Judi 4 avril - Concours de belote interne Salle du Foyer Laïque

Inscriptions à partir de 13h30 - Coût 8€

Sports

HANDBALL

Dimanche 14/04

- Les SM3 reçoivent Mortagne à 11h30
- Les U19 masc reçoivent Pouzauges à 13h15
- Les U17f 1 reçoivent Connerré Vibray à 15h
- Les SM1 reçoivent Fans Ligné à 17h

Samedi 20/04

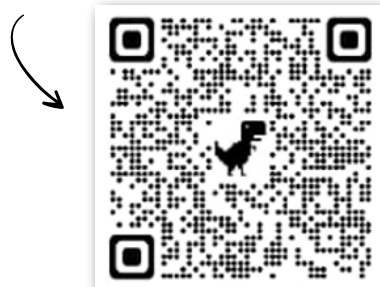
- Les SM2 reçoivent Challans à 19h

Dimanche 28/04

(horaires à confirmer)

- Les SM3 reçoivent Pouzauges VHB à 14h
- Les SM2 reçoivent Hirondelles St Yo à 16h

USFO FOOTBALL



Solidarité

SECOURS CATHOLIQUE



USFD FOOTBALL

Samedi 6

- U12-U13 F Dép N2 poule A journée 8 (10h30 La Ferrière)
- U12-U13 F Dép N2 poule A journée 9 (10h30 La Ferrière)
- U10-U11 A Plateau N2 (13h45 Dompierre)
- U12-U13 A D1 poule C journée 8 (10h15 La Ferrière)
- U12-U13 B D4 poule O journée 8 (10h15 Dompierre)

Dimanche 7

- U14-U15 A D1 poule B journée 7 (10h La Ferrière)
- U14-U15 C D3 poule G journée 7 (10h L'Angelmière)
- Seniors 1 D1 poule A journée 18 (15h Dompierre)
- Seniors 3 D5 poule G journée 7 (12h30 La Ferrière)

Samedi 13

- U18-U19 1 D1 poule B journée 8 (15h L'Angelmière)
- U6-U7 Plateau (10h30 Dompierre)

Dimanche 14

- U14-U15 A D1 poule B journée 8 (10h La Ferrière)

Samedi 20

- U12-U13 B D4 poule O journée 10 (10h15 La Ferrière)
- U12-U13 A D1 poule C journée 10 (10h15 La Ferrière)

Dimanche 21

- U14-U15 B D3 poule D journée 9 (10h La Ferrière)
- U14-U15 C D3 poule G journée 9 (10h L'Angelmière)

Samedi 27

- Seniors 1 D1 poule A journée 20 (15h Dompierre)
- Seniors 2 D4 poule F journée 20 (13h Dompierre)

Dimanche 28

- Seniors 1 D1 poule A journée 22 (15h Dompierre)
- Seniors 2 D4 poule F journée 22 (15h Dompierre)

CONGO-FUTUR

Depuis le 24 février, nous sommes 5 membres de l'Association en voyage en République du Congo.

Parmi toutes les rencontres que nous avons faites, il en est une qui nous a particulièrement marqués. Nous avons été reçus par sa majesté le 18^e Roi du Royaume Teke : Narcisse NGAMBOUALA, au village d'Impoh, siège provisoire du Roi, ce 28 février.

Conduits par notre président, Bienvenu Kinzonzi, nous avons pu exprimer notre joie de visiter le souverain Teke et découvrir la beauté de la culture congolaise.

Pour ce faire, un bref historique nous a été fait pour permettre de découvrir l'origine du Royaume Teke.

Pour sa part, le Roi a encouragé notre initiative (La coopérative loue des terres à Impoh pour la culture du manioc) et s'est dit très satisfait de la considération que l'association porte à son égard. Au cours de notre séjour, nous avons également rencontré, entre autre, les membres de la Coopérative Congo-Futur, les 14 apprentis et leur maître de stage, les enfants de l'école Makouala, leurs enseignants ainsi que l'inspecteur académique. Nous avons pu constater les avancées des différents projets et nous vous invitons à visiter notre site internet où nous mettrons en détail toutes ces informations www.congofutur.fr ; ainsi que notre page Facebook.

Écoles

ANITA CONTI - MATERNELLE

Les artistes en herbe de l'école maternelle Anita Conti poursuivent leurs découvertes de l'art, des oeuvres, des artistes et des techniques. François Gigaud, plasticien, est venu rejoindre l'équipe enseignante afin de partager ses connaissances et son savoir-faire avec les enfants tout au long de cette période. Les élèves exploreront les supports et la matière et réaliseront mosaïques, modelages et fresques qui contribueront à l'embellissement de la cour de récréation !

Parmi les temps forts de cette période, les Oeufs Lympiades, la journée "Jaune" et la rencontre des résidents de la maison de retraite marqueront le calendrier de printemps.

Pour toute inscription, n'hésitez pas à contacter Carole Adrion, directrice, au 02.51.98.47.26 ou par mail ce.08512401@ac-nantes.fr

ANITA CONTI - ÉLÉMENTAIRE

Mardi 20 février 2024, dans le cadre de leur service civique, **3 sapeurs pompiers** volontaires du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vendée ont animé une journée "Informations Préventives aux Comportements qui Sauvent" à l'École Publique **Anita Conti** de La Ferrière. Les 74 élèves de CM1 et CM2 ont pu identifier les missions des pompiers "Secours aux personnes", "Lutte contre les incendies", "Protection des biens". Ils ont également découvert que les pompiers étaient volontaires ou professionnels, que leurs tenues étaient différentes en fonction des missions... Chaque élève a vécu des temps de mise en situation, qui ont consisté à **apprendre à "alerter les secours"**, à connaître les premiers gestes à faire ou ne pas faire...

Cette journée, sans aucun doute, aura marqué les élèves. Elle aura peut-être déclenché des vocations et aura surtout permis d'acquérir les bons comportements qui sauvent ! Merci aux sapeurs pompiers de la Vendée pour cette opération de sensibilisation et d'informations destinées à nos jeunes élèves.



Les informations pratiques



ENQUÊTE PUBLIQUE DE DÉCLASSEMENT PRÉALABLE À L'ALIÉNATION DE 4 VOIES COMMUNALES

Il sera procédé à une enquête publique de déclassement du domaine communal :

- à la Paillerie entre les parcelles ZV n°49, 48 et ZS n°37
- aux Poudrières devant la parcelle YM n°41
- au Margat devant la parcelle YP n°45
- à la Malvoire entre les parcelles ED 135 et 105

Le dossier pourra être consulté en Mairie de LA FERRIERE aux heures habituelles d'ouverture : **du mercredi 3 au vendredi 19 avril 2024**

Le commissaire-enquêteur Monsieur Rémi ABRIOL, recevra à la Mairie les observations qui pourraient être présentées aux dates et heures suivantes :

- Le mercredi 3 avril 2024 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 19 avril 2024 de 14h00 à 17h00

Des observations écrites pourront être adressées au Commissaire-enquêteur :

- Par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire-enquêteur Mairie de LA FERRIERE 92 rue Nationale 85280 LA FERRIERE
- Ou par courriel à l'adresse suivante enquetepublique@laferriere-vendee.fr Objet "enquête publique - Déclassement Domaine Public Communal".

PARTICIPEZ À L'OPÉRATION "100 000 ARBRES POUR DEMAIN"

Pour participer à la grande opération de plantations massives de La Roche-sur-Yon Agglomération et déclarer vos plantations, rendez-vous sur <https://www.larochesuryon.fr/vos-plantations/>

A ce jour, ce sont déjà 69 329 arbres plantés ou promis d'être plantés. Cette opération permet de préserver les communes des changements climatiques et d'en préserver leur végétalisation. C'est aussi l'un des enjeux du Plan Climat Air Énergie Territorial.

NAISSANCES

FÉVRIER

Julia ROUSSIERE
Faustine BREGEON
Isaac CAMARA RAFFIN



DÉCÈS

MARS

Solange BOURON



GARDES

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche : **32 37**.

Médecin de garde (urgence non vitale)

116 117 en semaine après 20h, la nuit, le week-end dès le samedi 12h, les jours fériés.

Infirmiers

Cabinet CARDINAUD - GANTIER - MARTINEAU

99 rue Nationale - 02 51 40 64 69

Cabinet AROULE - CONNIL (S.E.L.A.R.L.)

3 rue de la Chapelle - 06 51 56 99 12

CABINET MÉDICAL JEAN ROSTAND

Tout le monde sait que les médecins généralistes sont inquiets pour l'avenir de notre cabinet médical à cause de plusieurs départs à la retraite dans un avenir proche. M. le Maire partage ces inquiétudes et c'est pour cela qu'il est allé les rencontrer le 29 janvier accompagné de Philippe LATOMBE, Député de la Vendée.

Depuis quelques temps, des propos infondés circulent à La Ferrière sur la soi-disant indifférence de la mairie à ce sujet.

C'est totalement faux et malveillant.

Ce 25 mars, M. le Maire, accompagné de certains adjoints, a de nouveau rencontré les médecins pour échanger et avancer avec eux sur ce dossier.

M. le Maire a réitéré son soutien et assuré que la municipalité fera tout son possible et que le cas échéant "elle prendrait des décisions qui a priori ne devrait pas lui incomber" pour la pérennité du cabinet médical Jean Rostand.

MAIRIE
92 RUE NATIONALE
85280 LA FERRIERE

TÉL. 02 51 40 61 69

COURRIEL : MAIRIE@LAFERRIERE-VENDEE.FR

SITE INTERNET : WWW.LAFERRIERE-VENDEE.FR

PAGE FACEBOOK
COMMUNE DE LA
FERRIERE - 85

HORAIRES
D'OUVERTURE

LUNDI - MERCREDI
VENDREDI

9H-12H30
14H-17H30

MARDI - JEUDI
9H-12H30

VIVRE ENSEMBLE
MAI 2024

Articles à transmettre à
com@laferriere-vendee.fr
avant le

VENDREDI 19
AVRIL

à 12h30,
pour une distribution
les 6 et 7 mai 2024

Directeur de publication :
David BELY

Conception et Rédaction :
Services de la Mairie

Crédit images : freepik

Impression :
Imprimerie Yonnaise
Papier 100% recyclé